

LOT CHARPENTE-COUVERTURE

COUVERTURE DOUBLE PEAU CONFORME A LA REGLEMENTATION THERMIQUE

GENERALITES :

Note préliminaire :

L'Entrepreneur du présent lot est tenu de prendre connaissance :

- du C. C.C.P
- du C.C.C.S

où il trouvera les conditions générales du Marché et les obligations de tous les corps d'états,

- de l'ensemble du présent C.C.T.P.,

où il trouvera les obligations concernant le présent lot,

- des C.C.T.P. des autres corps d'états susceptibles d'entraîner des répercussions sur son propre lot (Gros œuvre, Etanchéité, Plomberie, etc.). Il lui appartient de réclamer ces documents au Maître d'œuvre, en temps utile.

La manutention, le levage, la distribution des matériaux sont à la charge du présent lot.

Vérifications techniques incombant aux entreprises :

Le contrôle de l'exécution des travaux s'effectuera dans les conditions définies par la norme NF P.03.001 d'avril 1989.

Au titre du contrôle interne auquel sont assujetties les entreprises, la personne désignée pour effectuer ces contrôles vérifiera la conformité des fournitures avec les normes et les spécifications du Marché, le stockage correct des matériaux, la qualité des ouvrages sur lesquels son entreprise doit intervenir, la fabrication et la mise en oeuvre des ouvrages et réalisera les essais imposés par les DTU ou les Règles Professionnelles ou les Pièces du Marché.

Consistance des travaux :

Les travaux faisant partie du présent lot comprennent toutes les prestations nécessaires à la couverture des bâtiments et à la réalisation des ouvrages divers spécifiés, y compris toutes les sujétions pour échafaudages, mise en oeuvre des dispositifs de protection contre les chutes de hauteur, montage des matériaux, etc.

CLAUSES TECHNIQUES :

Généralités :

Tous les travaux exécutés par l'entrepreneur du présent lot seront garantis conformes aux Règles de l'Art, codifiées par les documents indiqués ci-après et aux plans de l'architecte.

L'entrepreneur doit indiquer, en temps utile et pendant le délai de préparation, au lot Gros œuvre à l'Architecte et au B.E.T. toutes les précisions nécessaires pour que les ouvrages puissent recevoir le type de charpente et de couverture prévus.

Dans tous les cas, les éléments spéciaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage sont dus par le présent lot.

L'étanchéité des rives de tête avec dépassement du mur, des pénétrations continues suivant la ligne de la plus grande pente, des pénétrations discontinues et d'une manière générale,

l'étanchéité de tous les éléments reliés à la toiture, est due par le présent lot, conformément aux DTU.

Documents techniques de référence :

La mise en œuvre sera effectuée en conformité avec les documents en vigueur à la signature du Marché et en particulier :

- Couverture :

- Avis technique du procédé CITOIT 5.1/23-2591_V1
- DTU40.22 Couverture en tuiles canal en terre cuite
- DTU40.35 Couvertures en plaques nervurées issues de tôles d'acier revêtues

1.2.2 Couverture :

La qualité des matériaux mis en œuvre sera conforme aux définitions des Normes en vigueur, aux prescriptions du Fabricant et aux D.T.U.

Pente des toitures : ----- pour cent.

Les ouvrages de scellement, hourdages, faîtages, solins, etc., seront exécutés au moyen de mortier bâtard dosé.

OBJET DES TRAVAUX :

Comprend la mise en œuvre d'un complexe de couverture sans ventilation de type « toiture chaude » assurant l'étanchéité du bâtiment et de support de tuiles rondes.

Le complexe devra répondre à la Réglementation Thermique 2.... pour une valeur $U_p = \dots \text{W/m}^2 \cdot \text{K}$

La pente de la couverture : %

Charge admissible : 34 kg/m²

Zone climatique :

Ambiance intérieure : saine et locaux à hygrométrie moyenne

Atmosphère extérieure : atmosphère urbaine ou industrielle normale

Règles neige et vent : conforme aux D.T.U 40-35 annexe F

Portée entre pannes : 2.50 ml.

Fixation support de tuiles : 2.5 u /m²

COUVERTURE EN PARTIE COURANTE :

La mise en œuvre sera conforme aux D.T.U 40-35 et aux prescriptions techniques d'une couverture nervurée double peau des fabricants.

Il comprend :

-un profil nervuré en acier galvanisé de type support d'étanchéité ou de couverture sèche

-un isolant pincé sous les entretoises de mm d'épaisseur

-des entretoises servant de support aux fausses pannes.

-de fausses pannes

-un isolant déroulé entre les fausses pannes

-un bac acier support de tuiles rondes

-tuiles rondes

Couverture face intérieure :

Fourniture et pose d'un profil nervuré ou d'un support d'étanchéité galvanisé posé en trame parallèle fixé sur les pannes.

Fourniture et pose d'une isolation en laine minérale ($\lambda = \dots$ W/m.K maxi) d'une couche de... mm d'épaisseur en fond de profil ,d'une couche entre les fausses pannes et d'une couche déroulée sur les fausses pannes .

Fourniture et pose d'une ossature métallique comprenant des entretoises servant de support aux fausses pannes fixées sur les pannes et des fausses pannes de type Z servant de support aux bacs de couverture.

Couverture face extérieure :

Support de tuiles :

Fourniture et pose d'un bac acier galvanisé prélaqué de 63/100 autoportants sur 2.70 ml (3 appuis) de couleur rouge tuile et de tous les accessoires de fixations.

Plaques nervurées de type CITOIT système ou techniquement équivalent et soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage Couvertures en tuiles rondes sur bacs acier pré laqués nervurés.

CITOIT système : tél. : 04 90 77 00 87, -contact@citoit.fr

- Sous-toiture comportant des bacs acier nervurés autoportants de 63/100 d'épaisseur (couleur rouge tuile) assurant l'étanchéité des bâtiments et permettant la pose de tuiles rondes de couverts. Le choix des tuiles devra être conforme à l'avis technique du fabricant.
- Tuiles de couvert rondes neuves posées sur les bacs autoportants par l'intermédiaire de plots réalisés avec du mastic-colle sur chaque tuile. Il y a lieu de mettre des plots en mastic-colle de tuile à tuile et tuile à bac y compris faîtages, tuiles de rives scellées au mortier bâtard de chaux et de ciment ou collées sur closoir à sec, égouts en tuiles rondes en partie basse des pentes de toitures.
- Closoir composé en profil et contre profil en mousse PE disposé en égout de toiture et en faîtage.

Faîtage :

Fourniture et pose d'un closoir de faîtage à bords crantés en acier galvanisé prélaqué de même teinte que le support pour l'obturation des nervures.

Réalisation des faîtages par recouvrement à sec suivant article 3.4 du DTU 40.22 sur un profil faitière simple ou double permettant la réalisation de faîtages double pente et simple de pente ou, posé à sec avec un closoir avec obturation des plages.

Recouvrement entre faitières dans le sens opposé au sens des vents de pluie habituels.

Egout de toiture :

Fourniture et pose d'un contre closoir en mousse de polyéthylène pour l'obturation des nervures principales.

Réalisation des égouts suivant une coupe de principe de l'Architecte.

Débord des tuiles en fonction de la position des gouttières.

Y compris toutes sujétions de raccordement avec les corniches -chenaux préfabriquées étanchées (pièces de bois, bandes métalliques...). Avec tous les accessoires de pose nécessaires.

L'entrepreneur proposera une solution technique à l'acceptation du Maître d'Oeuvre et du Bureau de Contrôle.

Solin :

Fourniture et pose de solin en acier galvanisé prélaqué de même couleur que le support de tuiles

Arêtier :

Fourniture et pose d'un closoir métallique ou en plomb pour l'obturation des nervures.

Fourniture et pose de tuiles rondes sur la ligne d'arêtier.

Réalisation d'arêtiers par recouvrement à sec suivant article 3.4 du DTU 40.22 sur un profil sur les lignes d'arêtier, les tuiles sont tranchées biaises, au plus près de cette ligne, collées entre elles et recouvertes de pièces en terre cuite scellées ou collées entre elles.

Pénétrations discontinues (souches, passage des conduits de ventilation...) :

Fourniture et pose :

Sur les côtés de l'ouvrage et en aval :

. Solin en mortier recouvrant un solin en plomb et une bande de solin formant goutte d'eau ;

Sur la partie amont de l'ouvrage :

. Réalisation d'une « besace » en plomb avec solin en mortier et bande de solin formant goutte d'eau.